

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Cadre réservé à l'autorité environnementale |
|--|
| Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement : OCIMICOIT ABIA2 2017 DOSSIER COMPLET 12017 120 |
| 1. Intitulé du projet |
| Défuichement pour projets de construction. |
| 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s) |
| 2.1 Personne physique Nom MAZERE Prénom Félix |
| 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale |
| Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale |
| RCS / SIRET Forme juridique |
| 1_2 |
| Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 |
| 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet |
| N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
| |
| |
| |
| |
| A Corpodásistimus mánámalas du maist |
| 4. Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les plèces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire |
| 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition |
| Défrichement en vue de détacher des lots pour des projets de construction. |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

| 4.2 Objectifs du projet | |
|---|--|
| Constructions de maisons individuelles. | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux | |
| 4.3.1 dans sa phase travaux Idem | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| 4.3.2 dans sa phase d'exploitation | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

| l.5 Dimensions et caractéristiques du | projet et superficie globale de l'opération - p | préciser les unités de mesure utilisées |
|--|--|--|
| | ndeurs caractéristiques | Valeur(s) mètre carré |
| | | |
| .6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation | Coordonnées géographiques ¹ Lon | g 1° 1 1' 0 5 " 98 Lat. 4 4 ° 5 0 ' 5 0 " 33 |
| e Bois de Treillou 4220 VEZAC | The state of the s | g°'"_ Lat°'_"_ g°'_"_ Lat°'_"_ |
| 7 S'agit-il d'une modification/exte 4.7.1 Si oui, cette installation environnementale? 4.7.2 Si oui, décrivez sommairem différentes composantes de voti indiquez à quelle date il a été a | e projet et | dstant? Qui Non X |

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Out | Non | Lequel/Laquelle ? |
|---|-----|-----|-------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | | × | |
| En zone de montagne ? | | X | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | | × | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | | X | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional? | | X | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | | X | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | | X | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | | X | |

| pré nate ou pré tec Si o | ns une commune uverte par un plan de vention des risques urels prévisibles (PPRN) par un plan de vention des risques hnologiques (PPRT) ? ui, est-il prescrit ou prouvé ? | | X | |
|--------------------------------------|---|-----|-------------|-------------------------------|
| | ns un site ou sur des sols lués ? | | X | |
| _ | ns une zone de partition des eaux ? | | X | |
| d'ui des cor ou | ns un périmètre de otection rapprochée n captage d'eau stiné à la nsommation humaine d'eau minérale turelle ? | | × | |
| Da | ns un site inscrit ? | | \boxtimes | |
| Le | projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oul | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| | un site Natura 2000 ? | | X | |
| D'u | un site classé ? | | X | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

| Inciden | ces potentielles | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|---------------|---|-----|-----|---|
| | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | | X | |
| Ressources | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | | X | |
| Nessos.cc3 | Est-il excédentaire en matériaux ? | | X | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ? | | X | |
| | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | | X | |
| Milleu nature | | | X | |

| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | | \boxtimes | |
|-----------|--|---|-------------|--|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | | X | |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | | X | |
| Risques | Est-il concerné par des risques naturels ? | | X | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | | X | |
| | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | X | | Passage de camions pour des livraisons durant la construction des maisons. |
| Nuisances | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | × | | Certains bruits seront engendrés lors de la construction des maisons uniquement. |

| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | X | |
|-----------|--|---|--|
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | X | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | X | |
| | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | X | |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | X | |
| Emissions | Engendre-t-il des effluents ? | X | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | × | |

| | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et | X | |
|--|---|---|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | | Constructions de maisons individuelles. |
| 6.2 Les incide approuvés Oui | ences du projet ident ; ? Non X Si oui, décri | | sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou |
| | | | |
| 6.3 Les incide | ences du projet identif Non X Si oui, déci | | ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? : |
| | | | |
| 5 | | | |

| | gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de join e annexe traitant de ces éléments) : | dre |
|-------|--|-----|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | 7. Auto-évaluation (facultatif) | |
| | regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation | on |
| | vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. | |
| | projet ne concerne qu'une surface à défricher de 7924 m² . Les futurs acquéreurs souhaitent conserver certains arbres donc e évaluation environnementale ne semble pas nécessaire. | Ξ |
| um | e evaluation environmentale ne semble pas necessaire. | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | 8. Annexes | |
| 8. | | |
| 8. | 1 Annexes obligatoires | |
| 8. | 1 Annexes obligatoires Objet | X |
| 8. | 1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - | X |
| 1 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | X |
| 8. | 1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | X |
| 1 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises | |
| 1 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le | |
| 1 2 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; | |
| 1 2 3 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), | |
| 1 2 3 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | |
| 1 2 3 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), | |
| 3 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: | |
| 1 2 3 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié : Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et | |
| 3 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: | |
| 3 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'îl existe) ; Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; | |
| 3 4 5 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les | |
| 3 | Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'îl existe) ; Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; | |

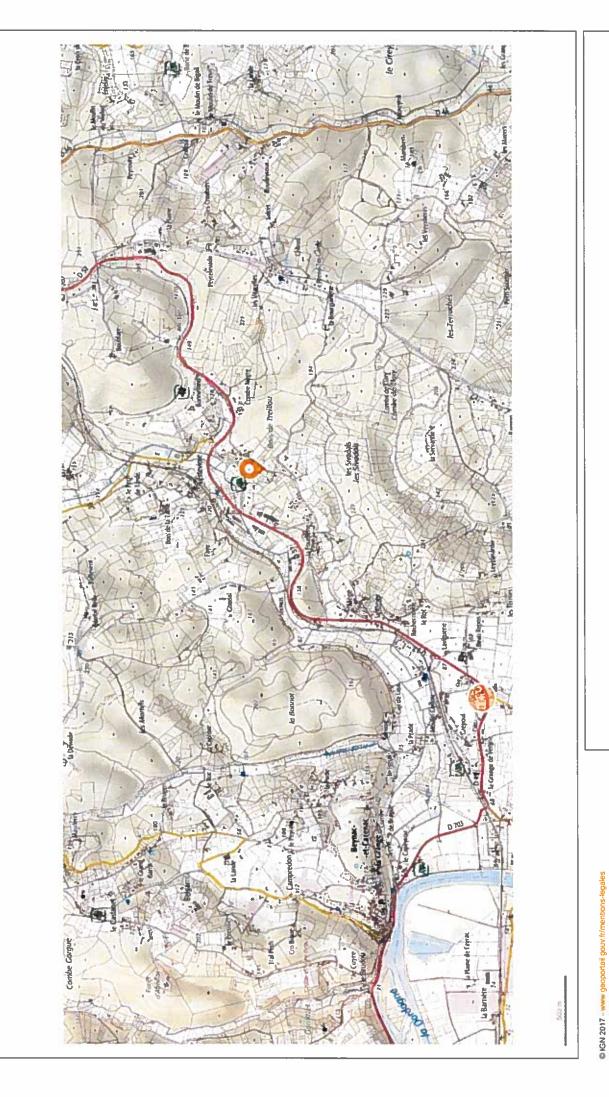
8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| | Objet | | | |
|-----------------|---|--------|------------|--------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | 9. Engagement et sig | nature | | No. of |
| Je certifie sur | l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus | 8 | | |
| Fait à | Veyac | le, | 13-10-2017 | |
| Signature | There | | | |

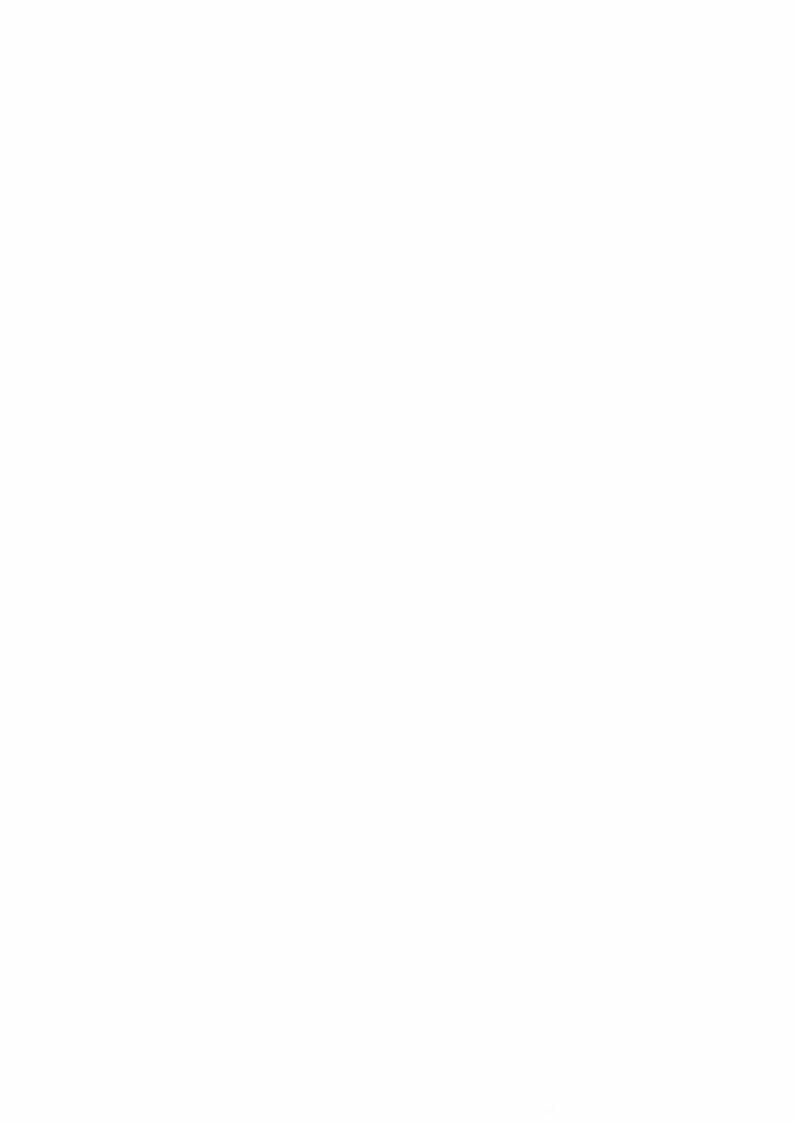


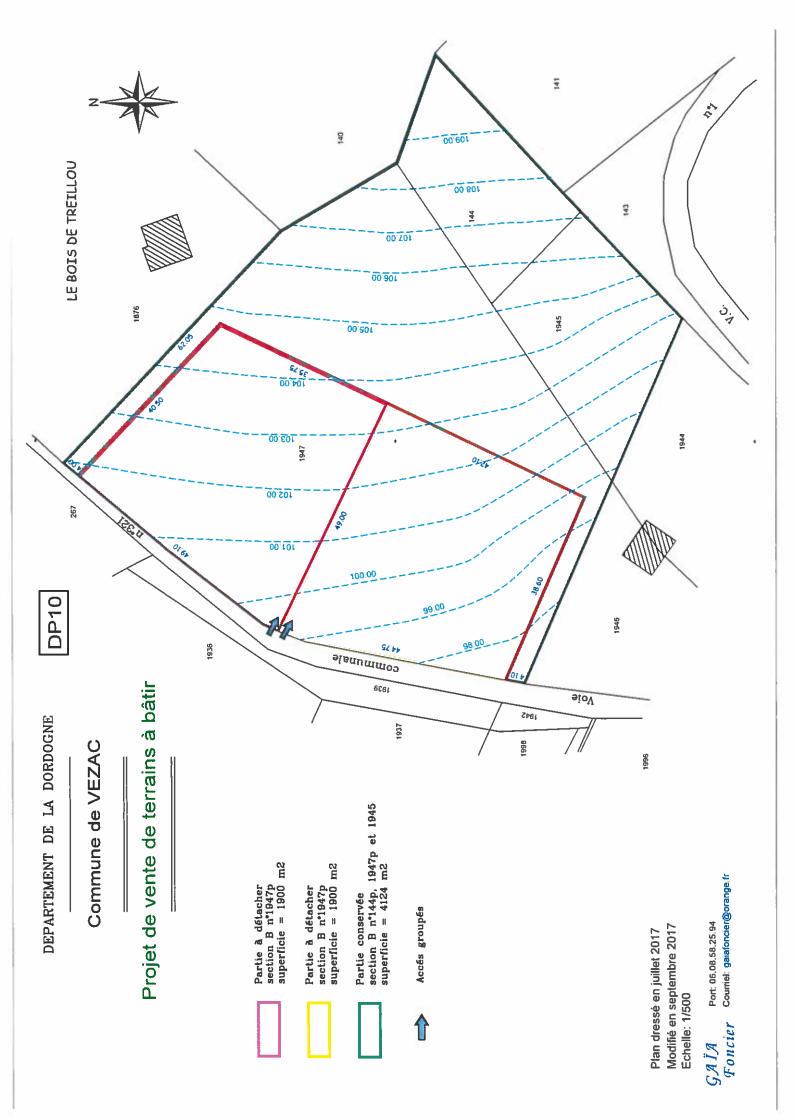




1° 10' 41° E 44° 50' 47" N

Latitude





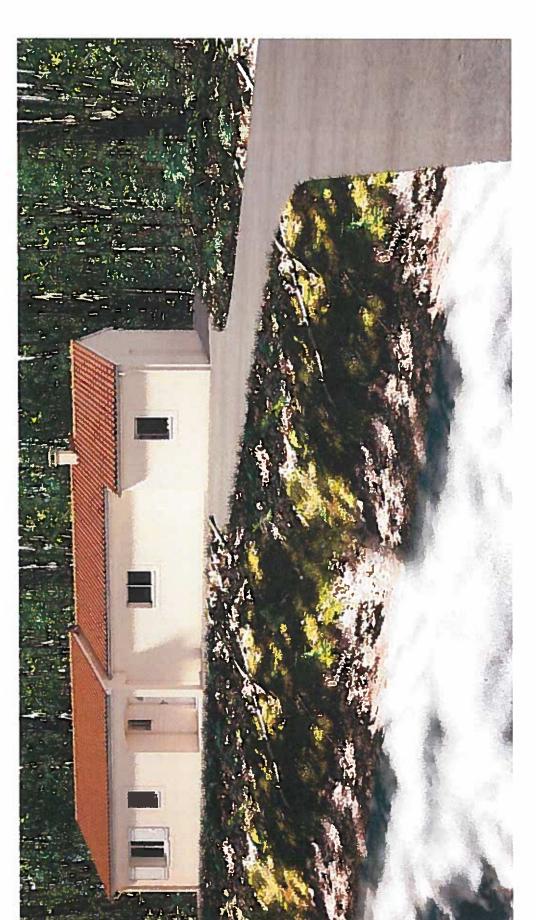








Le 05/09/2017





Maitre d'ouvrage: M. DELPEYRAT et Mme DEYCIDOUR

Lieu-dit: Le bois de Treillou Commune: 24 220 VEZAC



Le 27/11/2017

